



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

médecins

Question écrite n° 103735

### Texte de la question

M. Stéphane Demilly interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la démographie médicale et l'explosion des délais pour obtenir un rendez-vous avec un médecin généraliste ou spécialiste. Alors que plus de 2,5 millions de Français vivent d'ores et déjà dans l'un des 192 déserts médicaux en France, le phénomène tend à s'aggraver et à s'étendre, notamment en raison de la démographie médicale. Entre 2012 et 2017 les délais moyens d'attente pour obtenir un rendez-vous en ville ont littéralement explosé pour passer de 104 à 117 jours pour un ophtalmologue, de 55 à 68 pour un gynécologue, de 41 à 64 pour un dermatologue, de 38 à 53 pour un cardiologue, de 36 à 51 pour un rhumatologue ou encore de 33 à 43 jours pour un ORL. Ces délais d'attente insupportables sont ainsi devenus la première cause de renonciation aux soins par les Françaises et les Français. Par ailleurs, 47 % des médecins généralistes ont plus de 55 ans, et 27,3 % ont plus de 60 ans contre seulement 16 % ont moins de 40 ans. Les médecins spécialistes sont âgés en moyenne de 51 ans en France, 27,6 % ont plus de 60 ans alors qu'à peine 20 % ont moins de 40 ans. L'arrivée de médecins nouvellement formés ne permettra donc pas de pallier les prochains départs à la retraite ni de faire face à l'augmentation des besoins liés au vieillissement de la population. Si rien n'est fait, le phénomène va donc continuer à s'aggraver et les délais d'attente pour les patients à s'allonger. Il lui demande donc quelles mesures elle entend prendre pour enrayer ce phénomène contre lequel rien de sérieux n'a été fait ces dernières années. Un plan d'actions clair et détaillé devient plus que jamais urgent.

### Données clés

**Auteur :** [M. Stéphane Demilly](#)

**Circonscription :** Somme (5<sup>e</sup> circonscription) - Union des démocrates et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 103735

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** Affaires sociales et santé

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [4 avril 2017](#), page 2577

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)